

SCIENCES PLUS

5 rue de la Madeleine – 31000 Toulouse

67 route de Narbonne – 31400 Toulouse

Tel : 05 61 53 12 14

www.SciencesPlus.fr

info@sciencesplus.fr

DOSSIER d'INSCRIPTION

PARAMEDICAL SANITAIRE et SOCIAL

Nos DIFFÉRENCES

La prépa *Sciences Plus* est

- ✓ **La seule** aussi **expérimentée** : près de 45 ans de succès
- ✓ **La seule** appliquant des **réductions familiales** : c'est la **moins chère** (payez en fonction de vos revenus)
- ✓ **La seule** proposant les **inscriptions et paiements en ligne**
- ✓ **La seule** à **refuser les cours de masse** des grands groupes

Sciences Plus, c'est aussi

- ✓ La **facilité** d'accès : salles de cours proches des amphis à Ranguel (PACES-L1 santé) et en centre-ville (Paramédical - Sanitaire et Social)
- ✓ La **flexibilité** : matières et sous matières peuvent être prises individuellement
- ✓ Des **réductions** : en plus des réductions familiales, des remises pour les doublants et pour les inscriptions reçues avant le 15 mars
- ✓ Des **enseignants qualifiés** : seuls aptes à vous aider pour tous les cours, QCM, contrôles
- ✓ Des **résultats réels** éloquentes :
 - PACES-L1 santé : chances de réussite **triplées** par rapport à la faculté et 3 à 5 Majors
 - Paramédical et sanitaire-social : 70% de nos étudiants réussissent au moins un concours

Sciences Plus, plus proche de vous

Une prépa adaptée à vos besoins

Des prix adaptés à vos moyens

Journées portes ouvertes 2019/2020

Chaque année **Sciences Plus** organise des journées portes ouvertes afin de renseigner les étudiants sur ses différentes préparations.

Lors de ces journées vous pouvez rencontrer des enseignants, des tuteurs, des étudiants actuellement inscrits à Sciences Plus ainsi que le Directeur Pédagogique.

Vous pouvez assister à ces journées, sans rendez-vous préalable, en choisissant la date qui vous convient, ou bien demander un entretien individuel, soit :

- par e-mail prepa@sciencesplus.fr
- par téléphone au 05.61.53.12.14
- par coupon réponse ci –dessous

N'hésitez pas à nous contacter pour tout rendez-vous particulier avec la Direction.

- Du 21 au 24/11/2018 de 9h à 17h** - Salon INFOSUP - Toulouse - Parc des Expositions
(Tentes Sciences Plus à l'extérieur, face à l'entrée)
- Samedi 01/12/2018 de 10h à 16h** - 5 rue de la Madeleine (centre-ville, métro Esquirol/métro Carmes)
et 67 route de Narbonne (Rangueil, proche facultés)
- Samedi 15/12/2018 de 10h à 14h** - 5 rue de la Madeleine (centre-ville, métro Esquirol/métro Carmes)
- Samedi 26/01/2019 de 10h à 16h** - 5 rue de la Madeleine (centre-ville, métro Esquirol/métro Carmes)
et 67 route de Narbonne (Rangueil, proche facultés)
- Mardi 5 Février de 9h à 17h** - Forum des Métiers - Perpignan - Parc des Expositions
- Samedi 9/02/2019 de 9h à 18h** - 5 rue de la Madeleine (centre-ville, métro Esquirol/métro Carmes)
et 67 route de Narbonne (Rangueil, proche facultés)
- Samedi 16/03/2019 de 10h à 16h** - 5 rue de la Madeleine (centre-ville, métro Esquirol/métro Carmes)
et 67 route de Narbonne (Rangueil, proche facultés)

Lieux : 5, rue de la Madeleine 31000 Toulouse – Tel : 05.61.53.12.14
67, route de Narbonne 31400 Toulouse – Tel : 05.61.28.03.96

Coupon réponse

Nom : Prénom :

Adresse :
.....

Téléphone : E-mail :

Filière envisagée en 2019/2020 :

assistera à la journée portes ouvertes du :

souhaite un rendez-vous avec la Direction :

A renvoyer à : SCIENCES PLUS 5 rue de la Madeleine 31000 TOULOUSE

Revenu fiscal de référence(RFR) divisé par le nombre de parts*					
de :	-	3 000 €	4 800 €	7 200 €	12 000 €
à :	2 999 €	4 799 €	7 199 €	11 999 €	-

% Réduction familiale

20%	15%	10%	5%	0%
-----	-----	-----	----	----

PARAMEDICAL Étudiants AVEC le Bac S	Durée annuelle	Prix avec réduction familiale				Prix sans réduction
Technicien en analyse biomédicale	729 h	2 840 €	3 018 €	3 195 €	3 373 €	3 550 €
Orthoptiste	729 h	2 840 €	3 018 €	3 195 €	3 373 €	3 550 €
Audioprothésiste	775 h	3 024 €	3 213 €	3 402 €	3 591 €	3 780 €
Ergothérapeute	810 h	3 080 €	3 273 €	3 465 €	3 658 €	3 850 €
Psychomotricien	452 h	1 760 €	1 870 €	1 980 €	2 090 €	2 200 €
Pédicure-Podologue	344 h	1 304 €	1 386 €	1 467 €	1 549 €	1 630 €

PARAMEDICAL Étudiants SANS le Bac S	Durée annuelle	Prix avec réduction familiale				Prix sans réduction
Technicien en analyse biomédicale	810 h	3 000 €	3 188 €	3 375 €	3 563 €	3 750 €
Orthoptiste	810 h	3 000 €	3 188 €	3 375 €	3 563 €	3 750 €
Audioprothésiste	887 h	3 120 €	3 315 €	3 510 €	3 705 €	3 900 €
Ergothérapeute	850 h	3 192 €	3 392 €	3 591 €	3 791 €	3 990 €
Psychomotricien	492 h	1 864 €	1 981 €	2 097 €	2 214 €	2 330 €
Pédicure-Podologue	385 h	1 464 €	1 556 €	1 647 €	1 739 €	1 830 €

SANITAIRE – SOCIAL	Durée annuelle	Prix avec réduction familiale				Prix sans réduction
Infirmier (Parcoursup)	640 h	2 120 €	2 253 €	2 385 €	2 518 €	2 650 €
Aide-Soignant (Concours)	465 h	1 640 €	1 743 €	1 845 €	1 948 €	2 050 €
Aide-soignant dispensé (Concours)	353 h	1 344 €	1 428 €	1 512 €	1 596 €	1 680 €
Auxiliaire de puériculture (Concours)	540 h	1 880 €	1 998 €	2 115 €	2 233 €	2 350 €
Auxiliaire de puériculture dispensé (Concours)	428 h	1 560 €	1 658 €	1 755 €	1 853 €	1 950 €
Éducateur spécialisé (Parcoursup + Oral)	703 h	2 200 €	2 338 €	2 475 €	2 613 €	2 750 €
Éducateur jeunes enfants (Parcoursup+O)	703 h	2 200 €	2 338 €	2 475 €	2 613 €	2 750 €
Assistante sociale (Parcoursup + Oral)	703 h	2 200 €	2 338 €	2 475 €	2 613 €	2 750 €
Orthophoniste (Concours)	703 h	2 200 €	2 338 €	2 475 €	2 613 €	2 750 €

* Calcul de la réduction familiale : Revenu fiscal de référence (indiqué dans le dernier avis d'impôt sur le revenu) divisé par le nombre de parts (indiqué l'avis). Si déclaration séparée des parents, faire le calcul pour chacun des parents, puis la somme des deux résultats. Lire le % de réduction familiale en colonne de prix vous concernant.

Modalités de règlement

■ Pour toute inscription avant le 15 mars 2019 : - 5% sur les tarifs ci-dessus

■ Pour tout doublant de Sciences Plus : -10%

■ Règlement financier :

. Frais d'inscription et de dossier : 75 € (offerts pour les doublants de Sciences Plus)

. Acompte : 10% du montant total de la scolarité

. Solde : échelonnement possible sur plusieurs mois

SCIENCES PLUS

5 rue de la Madeleine – 31000 Toulouse
67 route de Narbonne – 31400 Toulouse
Tel : 05 61 53 12 14
www.SciencesPlus.fr

PARAMEDICAL SANITAIRE - SOCIAL

2019 / 2020

Une seule adresse pour le courrier : 5 rue de la Madeleine – 31000 TOULOUSE

Etudiant : Nom : Prénom : Adresse : Photographie Sexe : Nationalité : Date naissance : Tél. : E-mail : Signature :	Taux de réduction familiale (voir la fiche tarifs)			%
PARAMEDICAL Etudiants AVEC le Bac S				
		Durée annuelle	Plein Tarif	Montant avec / sans réduction
Technicien en analyses biomédicales (Concours)		729 h	3 550 €	
Orthoptiste (Concours)		729 h	3 550 €	
Ergothérapeute (Concours)		775 h	3 780 €	
Psychomotricien (Concours)		452 h	2 200 €	
Pédicure – Podologue (Concours)		344 h	1 630 €	
PARAMEDICAL Etudiants SANS le Bac S				
		Durée annuelle	Plein tarif	Montant avec / sans réduction
Technicien en analyses biomédicales (Concours)		810 h	3 750 €	
Orthoptiste (Concours)		810 h	3 750 €	
Ergothérapeute (Concours)		850 h	3 990 €	
Psychomotricien (Concours)		492 h	2 330 €	
Pédicure – Podologue (Concours)		385 h	1 830 €	
SANITAIRE – SOCIAL				
		Durée annuelle	Plein tarif	Montant avec / sans réduction
Infirmier (dossier Parcoursup)		640 h	2 650 €	
Aide-soignant(Concours)		465 h	2 050 €	
Aide-soignant dispensé (Concours)		353 h	1 680 €	
Auxiliaire de puériculture (Concours)		540 h	2 350 €	
Auxiliaire de puériculture dispensé (Concours)		428 h	1 950 €	
Educateur spécialisé (dossier Parcoursup et Oral)		703 h	2 750 €	
Educateur jeunes enfants (dossier Parcoursup et Oral)		703 h	2 750 €	
Assistante sociale (dossier Parcoursup et Oral)		703 h	2 750 €	
Orthophoniste (Concours)		703 h	2 750 €	
Montant =				
Réduction doublant de Sciences Plus (-10%) =				
Réduction inscription avant 15 mars 2019 (-5%) =				
Total des Frais de scolarité =				
(après déduction des réductions éventuelles)				
Acompte frais de scolarité versé à l'inscription (10% minimum) =				
Frais de dossier		75 €		
Total versé à l'inscription =				
Frais de scolarité restant dus =				

BULLETIN D'INSCRIPTION

Veillez :

- Calculer ci-contre le montant total des frais de scolarité de la préparation choisie,
- Faire signer ce « Bulletin d'inscription » par le « Responsable financier »,
- Nous retourner votre inscription selon les modalités du « Dossier d'inscription » du verso,
- Joindre le versement total ou fractionné des frais, selon les « modalités de règlement » du verso.

Engagement du « Responsable financier » :
Je soussigné(e) :
Nom :
Prénom :
Adresse :

CP : Ville :
Tél. : E-mail :
Facultatif : Profession du père :
 Profession de la mère :

déclare :

1) *m'engager à régler le total de cette préparation qui s'élève à :*
..... euros

2) *avoir pris connaissance du règlement général de l'école imprimé au verso de ce bulletin, l'accepter et régler les frais de scolarité et de dossier selon les modalités choisies au verso.*

Le
Signature du « Responsable financier »,
précédée de la mention : « lu et approuvé, bon pour accord »

REGLEMENT GÉNÉRAL PARAMEDICAL, SANITAIRE ET SOCIAL

- Article 1 : Les inscriptions sont prises dans la mesure des places disponibles et dans leur ordre de validation. Une inscription est validée par la constitution d'un dossier d'inscription complet et le paiement d'un acompte.
- Article 2 : Les inscriptions se font à partir de décembre.
- Article 3 : L'élève inscrit s'engage à suivre les cours de la préparation choisie. Trois absences non justifiées entraînent une exclusion temporaire des cours d'une semaine. En cas d'absences répétées sans motif, une exclusion définitive de l'école peut être prononcée sans donner droit à aucun remboursement des frais de scolarité.
- Article 4 : La totalité des frais de participation est exigible le jour du premier cours.
L'étalement des paiements ne constitue qu'une facilité, qui consiste à déposer un échéancier au plus tard le jour du premier cours au secrétariat de Sciences-Plus (avec tous les chèques ou une autorisation de prélèvements).
En cas de non dépôt d'échéancier (avec chèques ou autorisation de prélèvements), des pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire et sont fixées à 3 fois le taux d'intérêt légal de la BCE majoré de 10% (loi LME article L441-6). Pas d'escompte pour paiement anticipé.
- Article 5 : L'acceptation de l'inscription engage Sciences Plus à réserver, de façon définitive, une place à l'étudiant pour la durée totale de la scolarité de la préparation à laquelle il s'est inscrit. En conséquence, en cas de désistement ou d'arrêt de l'étudiant à une préparation, le montant total des frais de scolarité reste dû, même dans le cas où seul l'acompte a été versé.
- Article 6 : La personne se portant caution financière de l'élève s'engage à régler la totalité des frais de scolarité.
- Article 7 : Le régime de Sciences Plus est l'externat
- Article 8 : Au cas exceptionnel où Sciences Plus serait amené à annuler une préparation, les candidats seraient immédiatement avisés et remboursés du montant versé y compris des frais de dossier.
- Article 9 : Autorisation est accordée à Sciences Plus de pouvoir faire état du classement des reçus aux différents concours.
- Article 10 : Une conduite irréprochable est exigée tant à l'intérieur de Sciences Plus, que dans ses abords immédiats. Le non-respect de cet article peut entraîner l'exclusion définitive de l'élève.
- Article 11 : Les frais d'impayé (chèque ou prélèvement) seront facturés.

MODALITES DE REGLEMENT (cf. article 4 du règlement général ci-dessus)

- Versement de la totalité des frais, à l'inscription.
- Paiements échelonnés par prélèvements :
- acompte versé ce jour(frais de scolarité) et 75 euros (frais de dossier)
 - et de 4 prélèvements mensuels de..... euros à partir du 6 septembre, puis le 6 de chaque mois
 - ou de 6 prélèvements mensuels de euros à partir du 6 juillet, puis le 6 de chaque mois
- Je dépose la « demande de prélèvement automatique » (à demander au secrétariat) lors de l'inscription à Sciences Plus.*
- Paiements échelonnés par une « chaîne de chèques » :
- acompte versé ce jour(frais de scolarité) et 75 euros (frais de dossier)
 - et de 4 chèques de.....euros encaissés le 5 septembre puis le 5 de chaque mois
 - ou de 6 chèques deeuros encaissés le 5 juillet puis le 5 de chaque mois
- Je dépose l'ensemble des 4 ou 6 chèques lors de l'inscription à Sciences Plus,*

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES ET ADMINISTRATIFS

Dernier établissement fréquenté : Nom

Ville Classe

Bac en cours , Série :

Bac obtenu en : Série : Mention :

CONDITIONS D'ADMISSION

- ♦ Etre âgé de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'admission
- ♦ Justifier du diplôme du baccalauréat ou titre admis en équivalence, ou bien être candidat au baccalauréat

DOSSIER D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire, il vous suffit de nous retourner, complet, le dossier comprenant :

- une lettre de motivation et les notes de 1^{ère} et de terminale,
- une photocopie des notes du baccalauréat, ou titre admis en équivalence (pour les non bacheliers),
- ce bulletin d'inscription rempli recto-verso et signé,
- photocopie d'une pièce d'identité,
- une photographie d'identité,
- si une réduction familiale vous est applicable, fournir une copie du ou des derniers avis d'imposition des parents (sous enveloppe séparée « comptabilité ». Confidentialité assurée)
- un chèque à l'ordre de *SCIENCES PLUS* ou un virement internet, correspondant au premier versement (10% minimum).

L'acompte sera remboursé en cas d'échec au baccalauréat ou d'admission en école paramédicale, sanitaire ou sociale, sur présentation d'un justificatif

Technicien analyses biomédicales, Audioprothésiste

Pédicure-Podologue, Orthoptiste, Psychomotricien, Ergothérapeute

La filière paramédicale suscite actuellement un grand engouement auprès des étudiants. Elle offre aux jeunes diplômés de nombreux débouchés professionnels.

Cependant ces concours se caractérisent par une **très grande sélectivité**. Théoriquement, le niveau est celui du bac S. En réalité, il est bien plus élevé puisque les simples bacheliers ne représentent globalement qu'un très faible pourcentage de reçus. De source ONISEP moins de 5% des reçus aux concours d'entrée des écoles paramédicales sont des bacheliers sortant directement de Terminale. **D'où, la nécessité d'une année de préparation.**

ACCES aux ECOLES

- ◆ **Conditions** : avoir 17 ans au moins, être titulaire du baccalauréat ou d'un titre équivalent.
- ◆ **Epreuves du concours** : différentes selon les spécialités et les écoles, en général : Biologie - Physique - Chimie – Contraction de Texte - Tests Psychotechniques – Entretien
- ◆ **Date des concours dans les Ecoles** : de Mars à Mai rendant possible de présenter plusieurs concours de spécialités et d'écoles différentes.
- ◆ **Formation** : la formation au diplôme dure 3 ans dans des établissements agréés par l'Etat.

La PREPARATION à SCIENCES PLUS

PEDAGOGIE :

La préparation a la forme d'une scolarité complète assurée de début septembre à mai :

- ◆ **Cours magistraux** : les cours magistraux de Biologie et de Physique sont exposés à l'aide de photocopies, outil pédagogique qui permet de faire une large place aux exercices et QCM.
- ◆ **Exercices et QCM** : tous les exercices et QCM sont tirés des annales de concours, ils sont largement corrigés et commentés ; des corrigés type, des fiches de synthèse sont distribués permettant aux étudiants de se familiariser avec une rédaction beaucoup plus exigeante que celle du baccalauréat.
- ◆ **Contrôles continus** : les contrôles continus sont hebdomadaires. Ils permettent à l'étudiant de vérifier en permanence ses connaissances tout en maîtrisant les spécificités propres aux concours de chaque école telles que : 80 QCM de biologie en 1 h 30 ; interdiction de la calculatrice en physique ; longueur du texte à résumer en Français, etc.
- ◆ **Concours Blancs** : organisés toutes les trois semaines, ils permettent à l'étudiant de se placer dans les conditions exactes du concours et de se situer par rapport aux autres.

ORGANISATION

- ◆ **Effectif réduit** : nos groupes à effectif réduit (de 15 à 20 étudiants) facilitent les échanges, la qualité de l'écoute et assurent une atmosphère propice au travail et au progrès.
- ◆ **Séances de révision** : Les enseignants terminent leur programme courant Février, ce qui permet l'organisation de séances de révisions intensives jusqu'aux dates des concours. Pendant la période des concours, des séances de corrections sont organisées afin de permettre de garder toujours un lien avec les enseignants, sécurisant l'étudiant et nécessaire à la réussite des épreuves suivantes.
- ◆ **Disponibilité** : à Sciences Plus le Directeur, les professeurs coordonnateurs, ainsi que l'ensemble des enseignants sont à la disposition des étudiants et de leurs parents pour les rencontrer à tout moment.
- ◆ **Suivi** : Le contrôle continu donne lieu à 2 bulletins de notes et appréciations. Une rencontre parents-professeurs a lieu fin novembre-début décembre.

70% de nos étudiants réussissent au moins un concours

PROGRAMME HEBDOMADAIRE (Cours et Contrôles)

	Biologie		Physique		Chimie	Français	Tests Psycho.	Math		Devoirs surveillés	Durée annuelle	
	Bac S	Autre Bac	Bac S	Autre Bac				Bac S	Autre Bac		Bac S	Autre Bac
Technicien analyses Biomédicales	12h	13h30	8h	9h30	4h	-	-			3h	729h	810h
Orthoptiste	12h	13h30	8h	9h30	-	Oral 4h	-			3h	729h	810h
Audioprothésiste	12h	13h30	8h	9h30	-	Oral 4h	-	4h	5h30	3h	775h	887h
Ergothérapeute	12h	13h30	8h	9h30	-	4h	3h			3h	810h	850h
Psychomotricien	12h	13h30	-	-	-	4h	-			1h30	452h	492h
Pédicure-Podologue	12h	13h30	-	-	-	-	-			1h30	344h	385h

Contrôle Continu chaque semaine

Concours Blanc toutes les trois semaines

Aide-soignant, Auxiliaire de Puériculture,

La filière sanitaire suscite actuellement un grand engouement auprès des étudiants. Elle offre aux jeunes diplômés de nombreux débouchés professionnels.

Cependant ces concours se caractérisent par une très grande sélectivité. D'où, la nécessité d'une année de préparation à ces concours.

ACCES aux ECOLES

- ◆ **Conditions** : avoir 17 ans au moins.
- ◆ **Epreuves du concours** : différentes selon les spécialités et les écoles, en général : biologie, tests numériques, tests psychotechniques, culture générale, expression orale.
- ◆ **Date des concours dans les Ecoles** : de Janvier à Mai rendant possible de présenter plusieurs concours de spécialités et d'écoles différentes.
- ◆ **Formation** : la formation au diplôme dure 1 an dans des établissements agréés par l'Etat.

La PREPARATION à SCIENCES PLUS

PEDAGOGIE :

La préparation a la forme d'une scolarité complète assurée de début septembre à mai :

- ◆ **Cours magistraux** : les cours magistraux sont exposés à l'aide de photocopiés et de documents divers. Ils permettent d'acquérir ou de compléter la culture générale nécessaire à l'abord des épreuves des concours à l'écrit comme à l'oral.
- ◆ **Synthèses de documents** : beaucoup de sujets et de textes sont tirés des annales de concours, ils sont largement corrigés et commentés ; des corrigés type, des fiches de synthèse sont élaborés.
- ◆ **Tests psychotechniques** : apprendre à intégrer, maîtriser les différents types de raisonnement à partir d'exercices et d'annales.
- ◆ **Expression orale** : permet à l'étudiant d'oser prendre la parole, de s'impliquer dans le groupe, d'argumenter, de réfuter.
- ◆ **Ateliers de travail** : sous forme de travaux de groupes préparant des exposés, visionnant des documents pédagogiques, préparant une revue de presse....
- ◆ **Contrôles continus** : les contrôles continus sont hebdomadaires.
- ◆ **Concours Blancs** : organisés toutes les trois semaines, ils permettent à l'étudiant de se placer dans les conditions exactes du concours et de se situer par rapport aux autres.

ORGANISATION

- ◆ **Effectif réduit** : nos groupes à effectif réduit (de 15 à 20 étudiants) facilitent les échanges, la qualité de l'écoute et assurent une atmosphère propice au travail et au progrès.
- **Séances de révision** : les enseignants terminent leur programme courant Février, ce qui permet l'organisation de séances de révisions intensives jusqu'aux dates des concours. Pendant la période des concours, des séances de corrections sont organisées afin de permettre de garder toujours un lien avec les enseignants, sécurisant l'étudiant et nécessaire à la réussite des épreuves suivantes.
- ◆ **Disponibilité** : à Sciences Plus le Directeur, les professeurs coordonnateurs, ainsi que l'ensemble des enseignants sont à la disposition des étudiants et de leurs parents pour les rencontrer à tout moment.
- ◆ **Suivi** : Le contrôle continu donne lieu à 2 bulletins de notes et appréciations. Une rencontre parents-professeurs a lieu fin novembre-début décembre.

90% à 100% de nos étudiants réussissent au moins un concours

PROGRAMME HEBDOMADAIRE (Cours et Contrôles)

	Culture Générale			Culture Professionn.	Module oral		Tests d'aptitude	Ateliers	Biologie	Mathématiques	Devoirs surveillés	Entretiens individuels	Durée annuelle
	Réactiv. pratiques de l'écrit	Monde en marche	Action sanitaire et sociale	Suivi et exploitation des stages	Mise en situation collective	Oraux d'entraînement		Réalisation d'exposés, recherche documentaire				Simulations d'entretiens	
Aide-soignant	2h	2h	2h	2h	2h	2h		2h	1h30	1h	2h	Trois fois par an	465 h
Aide-soignant dispensé		2h	2h	2h	2h	2h		2h			2h	Trois fois par an	353 h
Auxiliaire puériculture	2h	2h	2h	2h	2h	2h	3h30	2h	1h30	1h	2h	Trois fois par an	540 h
Auxiliaire puériculture dispensé		2h	2h	2h	2h	2h	4h30	2h			0h30	Trois fois par an	428 h

Contrôle continu chaque semaine

Concours Blanc écrit toutes les trois semaines

Entrée en IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) et en IRTS (Institut Régional de Travailleurs Sociaux) via Parcoursup / Entretien.

Ces filières suscitent actuellement un grand engouement auprès des étudiants. Elles offrent aux jeunes diplômés de nombreux débouchés professionnels.

Cependant l'entrée dans ces formations se caractérise par une sélection via la plateforme Parcoursup et/ou un entretien. Une année de préparation est la **seule solution** pour ceux qui ne peuvent pas intégrer ces formations à la rentrée suivant l'obtention de leur baccalauréat.

ACCES aux ECOLES

- ◆ **Conditions :** 1) être titulaire du baccalauréat ou d'un titre équivalent
2) être sélectionné sur dossier via la plateforme Parcoursup.

Dans le cas des écoles d'éducateurs spécialisés ou de jeunes enfants ainsi que des écoles d'assistants de service social, les candidats sélectionnés sur dossier devront passer un entretien afin que soient évalués leur aptitude et leur motivation à intégrer la formation.

Les écoles d'infirmier envisagent également cet entretien pour l'entrée en IFSI en 2020.

- ◆ **Formation :** la formation au diplôme dure 3 ans dans des établissements agréés par l'Etat.

La PREPARATION à SCIENCES PLUS

Préparation à la Première Année de Formation

PEDAGOGIE :

La préparation a la forme d'une scolarité complète assurée de début septembre à fin mai :

- ◆ **Cours magistraux :** les cours magistraux sont exposés à l'aide de photocopiés et de documents divers. Ils permettent d'acquérir ou de **compléter les connaissances en expression écrite et orale, en culture générale** et de **se préparer à la première année de formation**.
- ◆ **Synthèses de documents :** beaucoup de sujets et de textes sont tirés des annales de première année, ils sont largement corrigés et commentés ; des corrigés type, des fiches de synthèse sont élaborés.
- ◆ **Entraînements encadrés et contrôles continus hebdomadaires :** apprendre à intégrer, maîtriser les différents types de raisonnement à partir d'exercices et d'annales.
- ◆ **Expression orale :** permet à l'étudiant d'oser prendre la parole, de s'impliquer dans le groupe, d'argumenter, de réfuter.
- ◆ **6 semaines de stage :** 3 sessions de 2 semaines de stage permettent aux futurs étudiants de d'acquérir des expériences de terrain sur des lieux d'exercices différents. Ces expériences sont destinées à être **valorisées dans le dossier de candidature sur la plate-forme Parcoursup et lors de l'entretien d'admission** et donneront donc lieu à un rapport écrit et à une expertise de notre part.

PROGRAMME HEBDOMADAIRE (Cours et Contrôles)

	Français : expression écrite et orale	Sciences Sanitaires et Sociales	Culture professionnelle, rapports de stages et préparation à l'oral	Enseignement scientifique : biologie, physiologie et calculs de doses (pré-première année)	Sciences Humaines et Sociales : psychologie, sociologie, anthropologie (pré-première année)	Contrôle Continu Oraux Blancs
IFSI	2h	6h	3h	4h	3h	2h
IRTS	2h	6h	7h		3h	3h

ORGANISATION

- ◆ **Effectif réduit** : nos groupes à effectif réduit (de 15 à 20 étudiants) facilitent les échanges, la qualité de l'écoute et assurent une atmosphère propice au travail et au progrès.
- **Disponibilité** : à Sciences Plus le Directeur, les professeurs coordonnateurs, ainsi que l'ensemble des enseignants sont à la disposition des étudiants et de leurs parents pour les rencontrer à tout moment.
- **Suivi** : Le contrôle continu donne lieu à 2 bulletins de notes et appréciations. Une rencontre parents-professeurs a lieu fin novembre-début décembre.
- **Stages** : ils donnent lieu à un rapport écrit et à une expertise de notre part.

Orthophoniste

La filière orthophoniste suscite actuellement un grand engouement auprès des étudiants. Elle offre aux jeunes diplômés de nombreux débouchés professionnels.

Cependant ce concours se caractérise par une très grande sélectivité. D'où, la nécessité d'une année de préparation à ce concours.

ACCES aux ECOLES

- ◆ **Conditions** : avoir 17 ans au moins, être titulaire du baccalauréat ou d'un titre équivalent.
- ◆ **Epreuves du concours** : différentes selon les écoles, en général: orthographe, grammaire, vocabulaire, dictée, synthèse de documents, dissertation, commentaire, contraction de texte, tests numériques, tests psychotechniques, culture générale, biologie, expression orale.
- ◆ **Date des concours dans les Ecoles** : de Janvier à Mai rendant possible de présenter plusieurs concours de spécialités et d'écoles différentes.
- ◆ **Formation** : la formation au diplôme dure 5 ans dans des établissements agréés par l'Etat.

La PREPARATION à SCIENCES PLUS

PEDAGOGIE :

La préparation a la forme d'une scolarité complète assurée de début septembre à mai :

- ◆ **Cours magistraux** : les cours magistraux sont exposés à l'aide de photocopiés et de documents divers. Ils permettent d'acquérir ou de compléter les connaissances en langue française et en culture générale nécessaires à l'abord des épreuves des concours à l'écrit comme à l'oral.
- ◆ **Synthèses de documents** : beaucoup de sujets et de textes sont tirés des annales de concours, ils sont largement corrigés et commentés ; des corrigés type, des fiches de synthèse sont élaborés.
- ◆ **Entraînements encadrés** : apprendre à intégrer, maîtriser les différents types de raisonnement à partir d'exercices et d'annales.
- ◆ **Expression orale** : permet à l'étudiant d'oser prendre la parole, de s'impliquer dans le groupe, d'argumenter, de réfuter.
- ◆ **Ateliers de travail** : sous forme de travaux de groupes préparant des exposés, visionnant des documents pédagogiques, préparant une revue de presse....
- ◆ **Contrôles continus** : les contrôles continus sont hebdomadaires.
- ◆ **Concours Blancs** : organisés toutes les trois semaines, ils permettent à l'étudiant de se placer dans les conditions exactes du concours et de se situer par rapport aux autres.

PROGRAMME HEBDOMADAIRE (Cours et Contrôles)

Etude de la langue (grammaire, vocabulaire, orthographe)	Techniques rédactionnelles (dissertation, contraction, commentaire, synthèse...)	Culture Générale (littérature, sciences, arts, institutions, actualité...)	Préparation à l'oral	Réalisation d'exposés, recherche documentaire	Devoirs
3h	4h	10h	6h	2h	2h (4h si CB)

Contrôle continu chaque semaine et Concours Blanc écrit toutes les trois semaines

ORGANISATION

- ◆ **Effectif réduit** : nos groupes à effectif réduit (de 15 à 20 étudiants) facilitent les échanges, la qualité de l'écoute et assurent une atmosphère propice au travail et au progrès.
- **Séances de révision** : les enseignants terminent leur programme courant Février, ce qui permet l'organisation de séances de révisions intensives jusqu'aux dates des concours. Pendant la période des concours, des séances de corrections sont organisées afin de permettre de garder toujours un lien avec les enseignants, sécurisant l'étudiant et nécessaire à la réussite des épreuves suivantes.
- **Disponibilité** : à Sciences Plus le Directeur, les professeurs coordonnateurs, ainsi que l'ensemble des enseignants sont à la disposition des étudiants et de leurs parents pour les rencontrer à tout moment.
- **Suivi** : Le contrôle continu donne lieu à 2 bulletins de notes et appréciations. Une rencontre parents-professeurs a lieu fin novembre-début décembre.